

Marie Moret à Émile Venet, 3 octobre 1895

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (260v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet, 3 octobre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47161>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 octobre 1895](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Venet, Émile](#)

Lieu de destination Lesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

Résumé Avant de partir dans le midi, Marie Moret souhaite régler à monsieur Venet ce qu'elle lui doit pour les travaux d'entretien de sa maison de Lesquielles-Saint-

Germain.

Mots-clés

[Économie domestique](#)

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familière
3 octobre 1699

Monsieur Venet,

Devant partir très-
prochainement pour le
midi, je serais contente
de régler avant mon
départ ce que je vous dois
pour les travaux faits
dans ma petite propriété
de Lesquielles.

Veuillez donc, si votre
santé vous le permet et
si quelque affaire vous
appelle à Guise ces

jours-ci, me faire le
plaisir d'entrer chez
moi.

Agreez, je vous prie,
Monsieur, l'assurance
de toute ma considé-
ration

Marie Godin

P.S. Le temps se gâte
affreusement ; si vous ne
pouvez venir, veuillez
me faire savoir par
lettre ce que je vous dois.

500